

## AU JARDIN

- Au jardin, taillez les arbustes à floraison estivale comme les buddléias, les lavatères arbustives et les lilas des Indes (mais ne taillez pas maintenant le lilas classique !)



- Au potager, tamisez et étalez du compost là où vous effectuerez les premiers semis, ainsi que pour repiquer les plants.

- Au verger, appliquez du badigeon d'hiver sur le tronc des arbres fruitiers, en particulier ceux à noyaux (abricotiers, cerisiers, et pruniers).

**DATES A RETENIR**

Week end du 26/27 mars : changement d'heure

10/ 24 avril : élections présidentielles

12/ 19 juin : élections législatives

21 juin : fête de la musique à Vinantes

14 juillet : fête nationale, feu d'artifice avec retraite aux flambeaux et barbecue...

**Le mot du Maire**

Le printemps revient !

Les premières fleurs, le rayon de soleil qui réchauffe et des masques qui s'éloignent...

Vous trouverez dans ce bulletin les informations que vous attendez !

Les événements actuels sont graves, ils nous rappellent que la Paix n'est jamais acquise et que c'est une construction de chaque jour.

Notre village va recommencer à vivre plus normalement, les activités reprennent leur cours, la Fête de la Musique et le 14 Juillet seront des moments privilégiés pour nous retrouver !

**Yves Pelletier**

**Sommaire :**

- **Le mot du maire**
- **Vie de la commune**
- **Infos utiles**
- **La Médiathèque municipale**



Restez informé sur votre commune ?

Abonnez-vous à la page Facebook

Mairie de Vinantes !

Ou

Suivez-nous sur [www.vinantes.fr](http://www.vinantes.fr)

**La lettre de Vinantes**

Directeur de publication : Yves Pelletier Mairie de Vinantes 1 Rue de Meaux 77230 VINANTES

Tél 01.64.36.23.64

## VIE DE LA COMMUNE

### ELECTIONS

**Présidentielles : les 10 et 24 avril**

**Législatives : les 12 et 19 juin**

**Vous allez recevoir de nouvelles cartes à votre domicile.**

**Les électeurs qui souhaitent tenir un bureau sont les bienvenus, inscrivez vous en mairie...**

### RECENSEMENT

Merci à vous tous d'avoir répondu !

Nous sommes maintenant 387 habitants dans Vinantes.

### CABINET MEDICAL

Sous la houlette de la CCPMF, avant l'été, Vinantes va accueillir un cabinet médical !

### INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

**Les admissions à l'école maternelle de Montgé en Goële, pour la rentrée de Septembre 2022 se font après de Mme Madiot, directrice de l'école au : 09.64.16.47.25**

**N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées.**

**Pour le RV, il faudra vous munir :**

- d'une attestation de résidence (obtenue auprès de votre commune)
- De votre livret de famille
- Et du carnet de santé de l'enfant.

**Une réunion de pré rentrée sera proposée en juin 2022 et les parents pourront visiter l'école à cette occasion.**

## Le Transport A la Demande (TAD)

### Isolés à Vinantes ? Non, plus maintenant !

- Télécharger l'application TAD ile de France mobilités
- Réserver directement sur l'application 24h/24 ou par téléphone : 09 70 80 96 63 du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Forfait ou ticket à valider à chaque voyage : gratuit pour les détenteurs de pass navigo, ou imagine R, sinon possibilité d'acheter un ticket de bus à 2 euros lors de la montée.

De Vinantes, vous pouvez par exemple commander un TAD :

- pour aller à Juilly,
- à la gare de Dammartin Juilly St Mard,
- aux Lycées Charles de Gaulle de Longperrier ou Charlotte Delbo de Dammartin,
- à la zone commerciale de St Mard,
- ou encore à la Gare de Mitry Claye tous les samedis
- ...

## Une alimentation équilibrée ...

### Bien commencer sa journée ! Un vrai petit déjeuner !

En s'hydratant, cela est indispensable : un thé, un café ou un bol de lait vous apporteront l'eau nécessaire dont votre corps a besoin.



### De l'énergie pour avancer !

- un fruit entier riche en fibres et vitamines si vous le désirez,
- surtout du pain légèrement beurré, véritable carburant indispensable... la quantité varie en fonction de notre âge, sexe, et surtout activité.

Il peut être remplacé par des biscottes, pain de mie, ou céréales peu sucrées

### Vous n'avez pas faim le matin ?

Emportez un fruit ou une tranche de pain avec une portion de fromage. C'est plus rassasiant et mieux qu'une viennoiserie !

Info importante : il est recommandé de consommer 2 à 3 produits laitiers par jour, à alterner entre lait, laitages et fromage (sans dépasser 1 part d'environ 30 g de fromage par jour car bien plus gras).



### Pour le déjeuner et le diner ...

- Seul ou accompagné, prenez le temps de manger
- En entrée, une soupe ou des crudités : un bon moyen de consommer des légumes
- Pour le plat principal, essayez d'associer une bonne portion de légumes et une autre de féculents, accompagnés de viande, poisson ou œufs
- En dessert, un laitage ou / et un fruit selon notre appétit !

Mais attention, les crèmes desserts, flans, etc... ne sont pas des produits laitiers pour le quotidien : ils contiennent en général beaucoup de sucre et de graisses...

## VIE DE LA COMMUNE

### La REOMI

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

### Une réunion publique sera très prochainement organisée par la Communauté de Communes...

Jusqu'à présent, le financement de la gestion des déchets par la Communauté de Communes Plaine et Monts de France (CCPMF) s'appuie principalement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Payée par les propriétaires sur la taxe foncière, la TEOM ne prend pas en compte l'utilisation réelle du service déchets puisqu'elle se base sur la valeur locative du logement.

Afin d'y remédier, la CCPMF a fait le choix de remplacer la TEOM par la REOMI.

Le mode de financement tient compte de l'utilisation réelle du service en se basant sur le volume d'ordures produites (hors tri et déchetteries).

Elle sera mise en place définitivement en 2023.

En 2021, vous avez tous reçu de nouveaux bacs pucés.

2022 : financièrement, rien ne change, vous continuez à payer la TEOM.

Mais vous recevrez "une facture à blanc" c'est à dire une simulation de ce que vous aurez à payer.

2023 : votre facture de TEOM laissera place à la facture de Redevance Incitative dès le début de l'année 2023.

Comme pour l'eau, l'électricité ou votre téléphone, la REOMI est constituée de 2 parties :

1 part fixe, qui tient compte de la composition du foyer et vous donne accès aux services de base, qui sont :

\*L' accès aux déchetteries ( 18 M3/ an )

\*La collecte et le traitement des emballages et des papiers ( poubelles jaunes tous les 15 jours )

\*Deux passages gratuits par an des encombrants ( appeler pour prendre RV )

\*Et les 18 levées par an des Ordures Ménagères

1 part variable, calculée sur le nombre de fois où votre bac d'ordures ménagères a été collecté ( les éboueurs passent toutes les semaines mais vos bacs pucés seront comptabilisés ).

## ÉCOLOGIE



### PRÉSERVATION DE LA CHOUETTE CHEVÊCHE D'ATHÉNA

*Venez prendre part à notre conférence et échanger avec un ornithologue sur la présence de la petite chouette aux yeux d'or présente dans votre commune*

#### INVITATION

*A destination des élus et des habitants de la communauté de communes Plaines et Monts de France*

*Vendredi 11 Mars à 20H*

*Salle Polyvalente de Villeroy (près du stade)*

*Nous comptons sur votre présence*

*Confirmation par SMS au 06 83 26 75 64*

Petite, rondelette et amusante, la Chouette Chevêche d'Athéna vit auprès des hommes. Il est possible de l'apercevoir à toute heure de la journée sur un poteau, une branche ou un toit. Elle fréquente les prairies, les pâturages, les abords des villages, se nourrit de petits rongeurs et d'insectes. Ne construisant pas de nids, elle aime nicher dans les cavités, les vieux arbres creux, les fermes et autres bâtiments.

Fidèle, le couple vit toute l'année sur son petit territoire de quelques centaines de mètres carrés.

Aujourd'hui, cette petite chouette fort sympathique peine à trouver sa place dans nos campagnes et voit sa population décroître.

La LPO, association reconnue d'intérêt public, se mobilise pour que la Chouette Chevêche puisse retrouver un cadre de vie qui lui soit favorable.

Notre village par sa situation et sa configuration pourrait répondre à certains critères et permettre, avec le soutien de tous, à des couples de Chevêches de s'installer et s'y reproduire. Des bénévoles de la LPO vont parcourir le village afin de recenser la population existante et les lieux de nidification qui lui seraient propices, voir installer des nichoirs si besoin était.

Il est essentiel afin de préserver l'équilibre de la biodiversité de nos campagnes que ce maillon de la chaîne alimentaire ne disparaisse pas. Chacun d'entre nous peut par de petites actions simples participer au maintien d'un cadre de vie sain : entretenir les arbres fruitiers, conserver et planter des haies, sauvegarder des arbres morts, maintenir des prairies naturelles, limiter autant que possible l'usage d'insecticides, poser des nichoirs, conserver des cavités dans les bâtiments...

Pour en savoir plus sur la Chouette Chevêche et son réseau de protection :

<http://cheveche.lpo.fr/>

<http://www.noctua.org/>

[rapaces@lpo.fr](mailto:rapaces@lpo.fr)

**NE RAMASSEZ PAS LES JEUNES CHOUETTES**

Avant de savoir voler, les jeunes quittent le nid. Mais les parents continuent de les nourrir. Si vous trouvez des jeunes au sol, reposez-les en hauteur, à l'abri des chats, mais ne les emmenez pas avec vous.

Des rencontres foot enfants et adultes intervillages vont être organisées à partir du mois d'avril !

Surveillez la page facebook de Vinantes !



Montgé Sports & Loisirs

# Loto

Montgé-en-Goële

**Dimanche 13 Mars 2022**  
**Foyer Rural de Montgé**

Ouverture des portes à 13h30  
Début des jeux à 14h  
Pass Sanitaire OBLIGATOIRE

Buvette et pâtisseries sur place

\* 1 carton 4€ \* 6 cartons 15€  
\* 3 cartons 10€ \* 9 cartons 20€

**Uniquement sur réservation auprès d'Isabelle au 06.08.07.34.97**

### BROCANTE à MONTGE

**Dimanche 27 mars 2022, sur l'esplanade du foyer rural de 9h à 19h.**

**Nous vous attendons nombreux pour chiner ou vendre.**

**Renseignements ou réservations auprès d'Isabelle : 06.08.07.34.97**

## FESTIVITES

### Information salle des fêtes

Au vu de la situation sanitaire, nous pouvons relouer la salle des fêtes.

Pour le week end, le tarif est de 400 euros.

La location n'est possible que pour les Vinantais.

### Fête de la musique 21 juin

Les Pepit's se feront un plaisir d'assurer un concert pop rock d'une heure et demie, après une première partie « piano voix », composée d'un claviériste et d'une chanteuse...



### Fête nationale 14 juillet

## BARBECUE



## FEU D'ARTIFICE



Vous avez de jolies photos de Vinantes ?

Envoyez-les nous !

vinantes2@wanadoo.fr

## MEDIATHEQUE



9ème édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance

Cette semaine est un temps fort de l'année à venir, au service du trio parent-enfant-professionnel.

Sont invités à participer tous types de lieux d'accueil collectif ou individuel : multi-accueils, relais petite enfance, assistant.e.s maternel.le.s, bibliothèques, écoles maternelles, hôpitaux, centres culturels, lieux d'accueil parents-enfants, PMI, ludothèques et bien d'autres.

La médiathèque de Vinantes participera à cette édition 2022 avec une animation pour les petits de 0 à 4 ans ainsi que leurs parents ou grands-parents ou nourrices le mercredi 23 mars et le samedi 26 mars.

Cette 9ème édition se déroulera du 19 au 26 mars 2022, sur le thème « (re)trouvailles ».

Les retrouvailles sont toujours plurielles ! Elles charrient un historique entre plusieurs personnes, avec des humeurs, des souvenirs. Les enfants aiment tellement les retrouvailles qu'ils jouent à se perdre pour avoir le plaisir de se retrouver : ils jouent à cache-cache, passent derrière un meuble et réapparaissent, sourire aux lèvres, ils se glissent sous un lit et en ressortent hilares. Ils s'offrent des adieux à l'infini, rien que pour la joie des retrouvailles.

Si on enlève le « re », il reste trouvailles. Un mot pétillant qui parle de choses extraordinaires. Car une trouvaille se produit fortuitement, au détour d'un chemin inconnu, elle surprend et rend heureux. Un peu magique, la trouvaille est heureuse.

Le détail de l'animation proposée par la médiathèque sera posté prochainement sur la page Facebook de la médiathèque (@mediatheque Vinantes 77) ainsi que sur le site Internet de la Commune.

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE



L'atelier du vendredi 25 février Masques de Carnaval a eu beaucoup de succès !

Tous les premiers vendredis de chaque mois : après midi jeux de société ou/ et cartes de 14 à 17h.

Informations auprès de Karen : 0601305419

Ou par mail : [media.vinantes@orange.fr](mailto:media.vinantes@orange.fr)

**RECUP !**

A la médiathèque, sont récupérés les bouchons de bouteille, les anciens stylos ainsi que les vieilles cartouches d'encre...

Alors n'hésitez pas ! Et poussez la porte pour faire un bon geste !

Les bouchons d'amour sont recyclés pour fabriquer des fauteuils pour handicapés,

Et les stylos, feutres, correcteurs usagés sont rapportés chez Cultura qui envoie à une société de recyclage pour fabriquer du mobilier extérieur !

## 8 MARS 2022 : JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Les premières prémices de la Journée internationale des droits des femmes remontent à 1910. **Clara Zetkin, une militante socialiste et féministe allemande, est la première à avancer l'idée d'une journée consacrée aux droits des femmes** lors d'une réunion de l'Internationale Socialiste des Femmes à Copenhague. **L'obtention du droit de vote est l'une des premières revendications qui motive la naissance de cette journée.** Cette réunion marque la décision de célébrer la Journée des droits des femmes sur le principe, mais la date du 8 mars n'est pas encore d'actualité.

C'est quelques années plus tard, en Russie, que s'imposera cette date qui coïncide avec le début de la révolution russe en 1917. **Épuisées par la Première Guerre mondiale, de nombreuses femmes russes manifestent, dès 1913, à Petrograd pour la Journée internationale des ouvrières, elles y réclament « du pain et la paix ».**

Ce 8 mars va prendre de l'ampleur et devenir le **symbole du combat pour la libération des femmes.**

**En 1977, l'ONU officialise la date** et appelle tous les États membres à instaurer, le 8 mars, la « *Journée internationale des femmes* ». En France, c'est François Mitterrand qui proclamera, en 1982, la journée des femmes suite aux revendications du mouvement de libération des femmes (MLF).

Toutefois, depuis quelques années, certain·e·s semblent s'interroger sur la nécessité de continuer à célébrer cette journée. En cause peut-être la confusion qui entoure l'appellation de la journée qui varie entre « *Journée des femmes* », « *Journée de la femme* », « *Journée des droits des femmes* ». Il apparaît donc nécessaire de rappeler que **l'important est que cette journée soit destinée et consacrée aux droits des femmes et non pas à la célébration des représentations sexistes qui entourent la femme.**

**Le 8 mars restera toujours d'actualité tant que l'égalité entre les femmes et les hommes ne sera pas atteinte.**

Rappelons que **les filles et les femmes sont les premières victimes d'inégalités et de discriminations.** Education, travail, rémunération, maltraitements... les droits des femmes sont quotidiennement minimisés voire totalement violés.

Pour les victimes, en cas d'urgence :

- le 17, forces de sécurité, ou par SMS, le 114 ;
- en cas de besoin d'hébergement urgent, le 115 ;

Pour les victimes, en cas de besoin d'écoute et d'accompagnement :

- une plateforme téléphonique disponible au 3919, accessible à tous 24h/24 et 7j/7 ;
- il est aussi possible de faire un signalement en ligne sur [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr) ;
- il existe aussi des aides portées par des associations spécialisées

Pour les auteurs :

- un numéro national dédié à l'écoute des auteurs de violences a été mis en place au 08 019 019 11 du lundi au dimanche de 9 h à 19 h.